

PROGRAMME TECHNIQUE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE 2017 – 2018



14-16, rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Téléphone : 01-49-42-23-19
télécopie : 01-49-42-23-60
E-mail : fsgt@wanadoo.fr

<http://www.gymfsgt.fr>

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1.1	<u>But et raisons du code de pointage</u>	3
2	REGLEMENTS GENERAUX	4
2.1	<u>Aménagement du matériel - Equipement</u>	5
3	PROGRAMME FEDERAL.....	6
3.1	<u>Récapitulatifs par niveau de compétition</u>	6
3.2	<u>Fédéraux</u>	9
3.3	<u>Classement des gymnastes individuels</u>	12
4	CODE DE POINTAGE MASCULIN	15
4.1	<u>Secteur difficultés (Jury D)</u>	15
4.2	<u>Secteur exécution (Jury E)</u>	15
4.3	<u>Secteur exigences spécifiques (Jury D)</u>	16
4.4	<u>Secteur connexion (Jury D)</u>	16
4.5	<u>Aménagement spécifique du saut de cheval.....</u>	16
4.6	<u>Aménagement particulier du code FIG</u>	18
4.7	<u>Le code FIG.....</u>	18
4.8	<u>Calcul de la note de départ</u>	18
4.9	<u>Composition du jury</u>	18
4.10	<u>Calcul de la note finale.....</u>	18
4.11	<u>Aides mémoires du code GAM</u>	19
5	ANNEXES : ELEMENTS REPERTORIES FSGT	34
6	FEUILLES D'ENGAGEMENT/FORFAITS/JUGES.....	41

1 INTRODUCTION

1.1 But et raisons du code de pointage

Vous avez en main, le "**code de pointage**" de la gymnastique artistique F.S.G.T. Il s'inscrit dans le contexte de la gymnastique en tant qu'activité culturelle, émotionnelle, éducative, et formatrice de la personnalité. Au fil des années, s'est forgée une tradition de la gymnastique F.S.G.T. Cette tradition est la clé de son avenir.

Il est issu du code de la Fédération Internationale de gymnastique (lui-même inspiré du code FSGT et CSIT précédent) et en garde le fil conducteur. Cependant, le code F.I.G. étant à destination de l'élite mondiale de la gymnastique, il se révèle souvent inadapté à la pratique gymnique pour tous, des clubs et de nos gymnastes. C'est pourquoi ce code fsgt prend en compte les aménagements de la Fédération Française de gymnastique.

Le code F.S.G.T. prend en compte ce décalage entre les niveaux de pratique et permet, quel que soit l'âge et les compétences, de participer aux différentes compétitions correspondant à chaque niveau. Il se place dans la continuité des programmes de chaque zone. Tout en aidant les meilleurs, le code F.S.G.T. permet également aux gymnastes les moins expérimentés de se former, d'évoluer, de progresser et de pratiquer avec plaisir la gymnastique.

Pour autant, la gymnastique F.S.G.T. ne se réduit pas à ce code : elle s'intègre dans une dimension culturelle pour répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des pratiquants.

Vous pouvez également participer à son enrichissement et à son élaboration à toute période de l'année et pendant sa remise en chantier.

Faites-en bon usage et bonnes saisons sportives.

2 REGLEMENTS GENERAUX

JURY (voir règlements fédéraux, partie générale)

Depuis plusieurs années, le code GAM reconnaît deux types de compétences au niveau du jugement :

- compétence juge D
- compétence juge E

Les examens sont organisés par les zones ou la CFA, sous la responsabilité des responsables fédéraux GAM

L'âge minimum de passage de l'examen est de 15 ans dans la saison sportive (1^{er} septembre - 31 août)

Lors des épreuves fédérales, les juges sont appelés à fonctionner **la journée complète** et éventuellement la **totalité du championnat**, si le championnat a lieu sur plusieurs jours.

RAPPEL DES CATEGORIES D'AGES POUR LES SAISONS A VENIR

ANNEE	Poussins	Benjamins	minimes	cadets	juniors	seniors
2017-2018	09/10/11	07 /08	05 / 06	03 / 04	00 / 01 / 02	99 et avant
2018-2019	10/11/12	08 / 09	06 / 07	04 / 05	01 / 02 / 03	00 et avant
2019-2020	11/12/13	09 / 10	07 / 08	05 / 06	02 / 03 / 04	01 et avant

RAPPEL

Les tenues et les équipements des gymnastes et des capitaines d'équipes sont ceux définis par le code FIG en vigueur et la Commission Fédérale d'Activité Gymnastique (les sokols sombres pour les garçons sont autorisés).

Les benjamins et les minimes sont autorisés à concourir sur tous les agrès en short (avec ou sans chaussettes)

La tenue officielle est obligatoire pour tous les juges (Blazer bleu marine, pantalon de ville, chemise claire et cravate.

• 2.1 Aménagement du matériel - Equipement

La réglementation et les normes des agrès, des tapis et des tremplins en compétition sont celles de la F.I.G. en vigueur.

						
Longueur x Largeur des tapis	12 m x 12 m	4 m x 4 m	5 m x 2 m	6 m x 2 m	5 m x 4,5 m + 2 m x 2 m en sortie + 2 m x 2 m en entrée + 2 m x 1 m en entrée	12 m x 2 m
Epaisseur des tapis		10 cm	20 cm	20 cm	20 cm	20 cm
Hauteur au sol		1,15 m	2,80 m	1,35 m	2 m	2,80 m
Surtapis			10 cm	10 cm		10 cm

Les gymnastes ont la possibilité d'ajouter en sortie un tapis de réception de 10 cm à tous les agrès exceptés au sol et au cheval d'arçons.

- **Saut:** Tous les gymnastes masculins ont la possibilité d'effectuer leurs sauts avec au choix un tremplin de 21cm, deux tremplins de 21cm (ou double tremplin) un mini trampoline ou encore un trampo tramp . La hauteur de la table de saut est de 1,35 m pour toutes les catégories. Les benjamins sont autorisés à baisser la table de saut de 10 cm (1,25 m) sans aucune pénalité.
- **Pour les benjamins** il est autorisé de placer un tremplin avant le trampoline.
- **Barres parallèles** : Pour tous les gymnastes, il est possible de régler les barres à la hauteur minimum (en fonction des barres), jusqu'à la hauteur mentionnée dans le règlement F.I.G. (2,00 m à partir du sol)
- **Cheval d'arçons** : Les benjamins et les minimes peuvent utiliser un tremplin pour sauter à l'appui.

3 PROGRAMME FEDERAL

- **3.1 récapitulatifs par niveau de compétition**

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Qualification des individuels pour le championnat de zone

Qualification des équipes pour le championnat de zone

EQUIPE

- DIVISION TOUTES CATEGORIES (de benjamin à senior)
- DIVISION 4 (minime / cadet)
- DIVISION 5 (benjamin / minime)
- DIVISION 6 (benjamin)
- DIVISION PROMOTION (de benjamin à senior)

INDIVIDUEL

Classement tiré de la compétition par équipe plus les individuels dans chaque catégorie :

- Benjamin
- Minime
- Cadet
- Junior
- Senior
- Optionnel (seulement pour le C/J/S)

CHAMPIONNAT DE ZONE

EQUIPE

- DIVISION TOUTES CATEGORIES (de benjamin à senior)
- DIVISION 4 (minime / cadet)
- DIVISION 5 (benjamin / minime)
- DIVISION 6 (benjamin)
- DIVISION PROMOTION (de benjamin à senior)

Qualification des équipes pour le championnat fédéral par équipe :

Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats de zone de l'année en cours et des résultats fédéraux de l'année précédente. Les équipes toutes catégories sont réparties dans les divisions 1, 2 et 3.

INDIVIDUEL

Classement tiré de la compétition par équipe plus les individuels dans chaque catégorie :

- Benjamin
- Minime
- Cadet
- Junior
- Senior
- Optionnel (seulement pour le C/ J/S)

Qualification des individuels pour le championnat fédéral individuel.

Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats de zone de l'année en cours.

CHAMPIONNAT FEDERAL PAR EQUIPE:

SEPT CLASSEMENTS SONT ETABLIS

- DIVISION 1 TOUTES CATEGORIES (benjamin à sénior)
- DIVISION 2 TOUTES CATEGORIES (benjamin à sénior)
- DIVISION 3 TOUTES CATEGORIES (benjamin à sénior)
- DIVISION 4(minime / cadet)
- DIVISION 5(benjamin / minime)
- DIVISION 6(benjamin)
- DIVISION PROMOTION (benjamin à senior)

CHAMPIONNAT FEDERAL INDIVIDUEL

SEPT CLASSEMENTS SONT ETABLIS

- Benjamin
- Minime
- Cadet
- Junior
- Senior
- Optionnel (seulement pour le C/J/S)

Le concours optionnel s'adresse aux catégories Cadets Juniors Sénior, avec la possibilité de s'engager sur 1 à 3 agrès.

Ce concours se déroule en même temps que le concours général.

Les gymnastes engagés dans ce concours optionnel seront classés avec les gymnastes ayant participé au concours général.

Qualification des gymnastes pour le championnat ou rencontre CSIT, stage fédéral et championnat inter-affinitaire :

Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats fédéraux individuels de l'année en cours et des critères d'assiduité à la FSGT.

• **3.2 Fédéraux**

Les championnats fédéraux se déroulent en 2 parties : championnat individuel et championnat par équipes.

Le championnat individuel se déroule en une journée ou une journée et demie. Il sert à la qualification des gymnastes aux rencontres internationales et au stage fédéral, selon les critères de la commission fédérale.

Le championnat par équipe se déroule sur 1 ou 2 journées. Il est suivi d'un classement des équipes par division, qui servira éventuellement d'orientation dans les divisions correspondantes pour l'année suivante.

Si toutefois nous ne disposions que d'un seul club organisateur nous pourrions être amené à faire coïncider les deux championnats équipes et individuels.

Dans ce cas le classement individuel sera établi d'après le concours par équipe pour les gymnastes s'étant engagés en individuel. Une finale par appareil sera organisée le lendemain réunissant les 6 meilleurs gymnastes Cadets Juniors Séniors à chaque agrès.

Palmarès par point

Les organisateurs sont tenus de mettre en place :

- un palmarès par catégorie pour les individuels (en point)
- un palmarès par équipe pour les compétitions par équipes (en point)

Ces palmarès devront comporter les noms et prénoms des gymnastes, leur club et année de naissance ainsi que leur total de points et, pour les équipes, leur division (le cas échéant) et leur numéro (afin d'éviter toute erreur possible, notamment pour les sélections en équipe fédérale C.S.I.T. et stage fédéral).

• **Palmarès par pourcentage (qualité de la gym)**

- un palmarès "qualité gym" pour le championnat individuel (en pourcentage)

Ce critère innovant a pour but de valoriser l'aspect esthétique de la gymnastique, il permet de valoriser le gymnaste effectuant un mouvement maîtrisé avec peu de fautes techniques et de tenues. Le rapport entre la note finale et la note de départ donne un pourcentage de "qualité de gym". (Voir exemple)

Ce palmarès se fait toutes catégories confondues :

- **De benjamin à senior en individuel (moyenne des pourcentages de chaque agrès)**

Des palmarès équivalents peuvent être mis en place au niveau des zones et des départements.

Ces palmarès devront comporter les noms et prénoms des gymnastes, leur club et année de naissance ainsi que leur pourcentage de qualité.

Exemples en individuel (réels)

	Agrès 1		
Nom des gymnastes	ND	NF	Pourcentage (NF / ND x 100)
Gym 1	14.70	12.58	85.54%
Gym 2	13.30	11.48	86.28%
Gym 3	14.00	12.33	88.04%
Gym 4	13.10	11.28	86.07%

On procède ainsi à tous les agrès, on fait ensuite la moyenne des pourcentages pour établir le classement (Il existe des différences importantes entre le classement par point et par pourcentage).

Composition et classement des équipes

En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées par la meilleure note sur un agrès, en cas de nouvelle égalité la deuxième meilleure note est prise en compte (et ainsi de suite en cas de nouvelle égalité, cf règles FIG).

- ***Division toutes catégories (div 1,2 ,3)***

Les divisions 1, 2 et 3 (toutes catégories) sont réservées aux équipes composées de gymnaste de benjamin à senior.

Les poussins ne peuvent pas être surclassés.

Les équipes sont constituées de 4 à 6 gymnastes, à chaque agrès, possibilité de faire passer l'équipe entière, et les quatre meilleures notes sont additionnées pour comptabiliser le total général de l'équipe.

Les équipes sont nominatives et doivent être numérotées dès le championnat départemental (dans le cas de clubs ayant plusieurs équipes engagées). **A partir de la zone, seuls 2 remplacements de gymnastes sont autorisés par équipe.**

Les Divisions 1, 2, 3 comptent chacune 6 équipes maximums (toutes catégories).

La répartition par division se fait sur les résultats de zone par la commission technique fédérale GAM.

Les gymnastes sont jugés sur le code correspondant à leur catégorie d'âge (benjamin, minime ou cadet/junior/senior).

- ***Division 4***

La division 4 (minime/cadet) est réservée aux équipes composées de **minimes** et/ou de **cadets**.

Possibilité de surclasser UN benjamin dernière année, dans le cas où l'équipe n'est composée que de 4 gymnastes (le benjamin compris).

Les équipes sont nominatives et doivent être numérotées dès le championnat départemental (dans le cas de clubs ayant plusieurs équipes engagées). **A partir de la zone, seuls 2 remplacements de gymnastes sont autorisés par équipe.**

Les gymnastes sont jugés sur le code correspondant à leur catégorie d'âge (minime ou cadet/junior/senior).

- ***Division 5***

La division 5 (benjamin/minime) est réservée aux équipes composées de **benjamins** et/ou de **minimes**.

Pas de sur classement possible.

Les équipes sont constituées de 4 à 6 gymnastes, à chaque agrès, possibilité de faire passer l'équipe entière, et les quatre meilleures notes sont additionnées pour comptabiliser le total général de l'équipe.

Les équipes sont nominatives et doivent être numérotées dès le championnat départemental (dans le cas de clubs ayant plusieurs équipes engagées). **A partir de la zone, seuls 2 remplacements de gymnastes sont autorisés par équipe.**

Les gymnastes sont jugés sur le code correspondant à leur catégorie d'âge (benjamin ou minime).

- ***Division 6***

La division 6 (benjamin) est réservée aux équipes composées uniquement de **benjamin**.

Le sur classement au maximum de 2 poussins dernière année est autorisé dans le cas où l'équipe n'est composée que de 4 gymnastes (le ou les poussins compris).

Les équipes sont constituées de 4 à 6 gymnastes, à chaque agrès, possibilité de faire passer l'équipe entière, et les quatre meilleures notes sont additionnées pour comptabiliser le total général de l'équipe.

Les équipes sont nominatives et doivent être numérotées dès le championnat départemental (dans le cas de clubs ayant plusieurs équipes engagées). **A partir de la zone, seuls 2 remplacements de gymnastes sont autorisés par équipe.**

Les gymnastes sont jugés sur le code benjamin.

- ***Division promotionnelle***

La division promotionnelle s'adresse aux clubs ne disposant pas d'équipe complète et/ou aux gymnastes peu expérimentés.

Les équipes de cette division sont composées de 3 à 5 gymnastes toutes catégories (benjamin à senior).

Les poussins ne peuvent pas être surclassés.

Les gymnastes sont jugés sur le code correspondant à leur catégorie d'âge (benjamin, minime ou cadet/junior/senior).

Au moins deux gymnastes doivent passer à chaque agrès

Une note minimum par agrès est comptabilisée pour le total de l'équipe, puis les douze meilleures notes suivantes pour un total de 18 notes sur 30 possibles par équipe.

Les inscriptions se font en même temps que celles de la filière classique. La finale aura lieu pendant le championnat par équipe.

Les gymnastes souhaitant concourir pour le championnat fédéral individuel ne font qu'une seule compétition au niveau départemental et de zone. Ces gymnastes passent sur les 6 agrès pour avoir un total individuel.

Les équipes sont nominatives et doivent être numérotées dès le championnat départemental (dans le cas de clubs ayant plusieurs équipes engagées). **A partir de la zone, seuls 2 remplacements de gymnastes sont autorisés par équipe.**

Ces équipes sont assujetties aux mêmes règles de jugement et de composition d'équipe que les divisions 1, 2 et 3. (Code benjamin et minime, sur classement, etc...)

- **3.3 Classement des gymnastes individuels**

En cas d'ex-aequo, les gymnastes seront départagés par la meilleure note sur un agrès, en cas de nouvelle égalité la deuxième meilleure note est prise en compte (et ainsi de suite en cas de nouvelle égalité, cf règles FIG).

Pas de sur classement possible en individuel

Une base de 18 gymnastes sont qualifiés aux championnats fédéraux individuels modulable en fonction du nombre total de gymnastes participants aux sélections de zone :La sélection s'effectue par un classement vertical.

Benjamins	18 gymnastes	Juniors	18 gymnastes
Minimes	18 gymnastes	Seniors	18 gymnastes
Cadets	18 gymnastes	Optionnel	6 gymnastes par agrès

Précisions pour les optionnels:

- Le gymnaste doit être engagé au département ou à la zone,
- Choix de 1 à 3 agrès maximum pour un même gymnaste,
- Jugement identique que les catégories Cadets, Juniors et Séniors,
- Le palmarès commun et par agrès sera établie entre les cadets, les juniors, les séniors et les optionnels
- **Qualifications, engagements et forfaits (voir règlements fédéraux partie administrative)**

Le responsable technique GAM réceptionne les palmarès de zone (envoyés par les responsables de zone), préparent les sélections (selon les règles établies en CFA) et la **Commission technique GAM**, vérifie et valide les sélections et les organigrammes.

Les clubs sont alors immédiatement informés (e-mail, site Internet) et reçoivent les organigrammes et les dossiers des clubs organisateurs.

Tous les gymnastes inscrits sur les différents organigrammes (individuels et équipes) sont considérés comme **préinscrits**.

Il appartient à leur club de les engager définitivement (documents disponibles dans la brochure "règlements fédéraux, partie administrative"), (ou de déclarer leur forfait) **avant** la date limite (21 jours avant la date du championnat) et de communiquer le nom des juges au responsable.

Une amende de 80 € par gymnaste individuel et de 160 € par équipe sanctionnera l'absence ou le retard de réponse (engagement ou forfait) de la part des clubs.

**LA DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS ET FORFAITS EST FIXEE À
21 JOURS AVANT LE PREMIER JOUR DE COMPETITION**

Les **engagements** (comprenant le règlement des sommes dues) sont à envoyer impérativement avant la date limite **en 2 exemplaires identiques** à l'adresse suivante :

F.S.G.T. Gymnastique

Secrétariat de la C.S.F / Championnat individuel (ou par équipe)

14-16, rue Scandicci

93508 PANTIN CEDEX

Responsable technique

Bureau Nicolas

7, rue de samoëns

92160 ANTONY

nico.buroskovic@gmail.com

Le respect des dates limites permet, en cas de forfait, de prévenir le plus tôt possible les éventuels réservistes et de remanier les organigrammes.

Les forfaits sont à déclarer **en deux exemplaires (responsable technique et FSGT) par écrit ou par E-mail (fsgt@wanadoo.fr)**. Si le forfait n'est pas déclaré à temps, le club recevra une amende pour non-réponse, et les juges seront tenus de se présenter normalement le jour de la compétition (sous peine d'amende).

Les forfaits pour raison médicale seront acceptés (sans amende) jusqu'au jour de la compétition sur présentation d'un justificatif établi par un docteur en médecine. Ces forfaits seront tout de même à déclarer le plus tôt possible.

Les feuilles de déclaration de forfait (disponible en annexe du programme technique) sont à envoyer à la même adresse que les engagements.

Les clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités, affiliations et engagements ne pourront pas participer à des compétitions.

4. CODE DE POINTAGE MASCULIN

• 4.1 Secteur difficultés (Jury D)

Afin de permettre l'accès de tous à la compétition sans dévaloriser le haut niveau et de permettre aux gymnastes et entraîneurs de composer des mouvements complets sans prise de risques inutiles, nous avons choisi **d'aménager ce secteur selon 2 principes** :

- comptabilisation et addition (selon leur propre valeur) des **9 meilleurs éléments plus la sortie** du mouvement (au maximum) pour les cadets, juniors et seniors, avec possibilité de ne présenter que 6 éléments plus la sortie (7) sans être sanctionné.
- Pour les minimes les **7 meilleurs éléments plus la sortie** (minimum 5 + 1) et les **5 meilleurs éléments plus la sortie** pour les benjamins.
- prise en compte de certains éléments dits FSGT répertoriées

Un livret d'accompagnement des éléments FSGT (édition septembre 2013) est envoyé en annexe. Il répertorie les difficultés gymniques retirées des codes FIG précédents. Ces difficultés ont un intérêt pédagogique.

Dans le secteur Difficulté, les **éléments répétés** ne sont pas comptabilisés. Mais la répétition n'est pas pénalisée.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

LA COMPOSITION DES MOUVEMENTS SE FAIT SUR LE DERNIER CODE FIG EN VIGUEUR 2017 !!!!

• 4.2 Secteur exécution (Jury E)

Ce secteur vaut 10 points (avant déduction des fautes). Pour obtenir ces 10 points, le mouvement doit comporter **au moins 6 éléments plus la sortie (cadet, junior et senior), au moins 5 éléments plus la sortie (minime) et au moins 4 éléments plus la sortie (benjamin)**. Dans le cas contraire, la note de départ du secteur exécution est diminuée en fonction du nombre d'éléments manquants. Cet aménagement vise à ne pas dévaloriser les mouvements complets, même simples, par rapport aux mouvements incomplets.

Attention, **pour toutes les catégories**, les éléments pris en compte sont ceux qui sont reconnus dans le secteur difficultés.

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

Récapitulatif des fautes d'exécution (Jury E)

Concernant les fautes d'exécution, se référer à l'article 9.4 du code de pointage 2013 v2 (pages 32,33 et 34).

- **4.3 Secteur exigences spécifiques (Jury D)**

Le gymnaste doit inclure dans son exercice au moins un élément (A minimum) de chacun des quatre groupes d'éléments. Valeur : 0,50 pt x 4 = 2 points.

Pour la sortie, adaptation du groupe IV :

Pour les benjamins : A = 0,30 pts ; B = 0,50 pts

Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts

A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

- **4.4 Secteur connexion (Jury D)**

Les liaisons sont bonifiées selon le code FIG à certains agrès. Les liaisons sont bonifiées lorsque les éléments sont réalisés sans chute ni fautes grossières.

- **4.5 Aménagement spécifique du saut de cheval**

Hauteur de la table de saut 1,35 m (sauf pour les benjamins). Deux sauts identiques ou différents sont réalisés par le gymnaste. Seul le meilleur des deux sauts est pris en compte pour la note finale. Possibilité de rajouter un tapis supplémentaire de 10 cm en réception sans pénalisation. **Les cadets, juniors et seniors** choisissent leurs sauts dans le code FIG.

AMENAGEMENT DE L'ENGIN D'IMPULSION

Engin d'impulsion	Déductions sur la note d'exécution
mini-trampoline	moins 1 point
2 tremplins de 21 cm chacun trampo-tramp	moins 0,50 point
1 tremplin de 21 cm	pas de déduction

Pour les **benjamins**, 2 sauts au choix (et quatre moyens d'impulsion, hauteur de la table : mini 1,25 m; maxi 1,35 m) :

Saut	Note difficulté	Note exécution	Note de départ
Lune avec 1 tremplin	1.60	10,00	11,60

Lune avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.60	9.50	11.10
Lune avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 tremplin	1.60	10.00	11.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 2 tremplins trampo-tramp	1.60	9.50	11.10
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.00
Lune avec 1/2 tour avec 1 tremplin	1.80	10.00	11.80
Lune avec 1/2 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.80	9,50	11.30
Lune avec 1/2 tour avec 1 trampoline	1.80	9.00	10.80
Lune avec 1/1 tour avec 1 tremplin	2.00	10.00	12.00
Lune avec 1/1 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	2.00	9.50	11.50
Lune avec 1/1 tour avec 1 trampoline	2.00	9.00	11.00

Pour les **minimes**, il y a 5 sauts au choix (et quatre moyens d'impulsion) :

Saut	Note difficulté	Note exécution	Note de départ
Lune avec 1 tremplin	1.60	10,00	11.60
Lune avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.60	9,50	11,10
Lune avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 tremplin	1.60	10,00	11.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 2 tremplins trampo-tramp	1.60	9,50	11.10
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Lune avec 1/2 tour avec 1 tremplin	1.80	10,00	11.80
Lune avec 1/2 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.80	9,50	11.30
Lune avec 1/2 tour avec 1 trampoline	1.80	9.00	10.80
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	10,00	12.00
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	9,50	11.50
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	9.00	11.00
Tsukahara groupé avec 1 tremplin	2.20	10,00	12.20
Tsukahara groupé avec 2 tremplins/ trampo-tramp	2.20	9,50	11.70
Tsukahara groupé avec 1 trampoline	2.20	9.00	11.20

• **4.6 Aménagement particulier du code FIG**

Pas de pénalité pour abaissement de la position (parallèle, fixe).

Les élans sont considérés comme intermédiaires dès lors qu'ils ont été comptabilisés une fois comme éléments dans le secteur difficulté. Pour être comptabilisé les élans doivent être effectués comme cela est spécifié dans le tableau des difficultés FSGT.

- **4.7 Le code FIG**

Pour toutes les règles non énoncées ci-dessus, les aménagements FFG sont appliqués, notamment en ce qui concerne les écarts de note, les fautes du secteur exécution (petite fautes, fautes moyennes, fautes grossières, chutes), les règles spécifiques à chaque agrès.

- **4.8 Calcul de la note de départ**

La note de départ est obtenue par l'addition des secteurs difficultés, exigences spécifiques, connexion, et la note de départ en exécution.

- **4.9 Composition du jury**

Deux juges par agrès

Les deux juges font jury D et E, les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions des deux juges.

Trois juges par agrès

Les trois juges font jury D et E, les déductions du jury E sont obtenues par la "déduction de base" : $(\text{Resp. Jury} + (J1+J2)/2)/2$

Quatre juges par agrès

1 responsable du jury (D et E), 1 juge D et E, 2 juges E, les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaire du jury E (on écarte la + haute et la plus basse, et on fait la moyenne des deux déductions restantes).

Cinq juges par agrès

1 responsable du jury (D et E), 1 juge D, 3 juges E, les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaires du jury (on écarte la + haute et la plus basse, et on fait la moyenne des deux déductions restantes).

Six juges par agrès

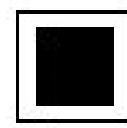
1 responsable du jury (D et E), 1 juge D, 4 juges E, les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaires du jury (on écarte la + haute et la plus basse, et on fait la moyenne des deux déductions restantes). La note E du responsable du jury n'entre pas en compte.

- **4.10 Calcul de la note finale**

La note finale est obtenue par la soustraction à la note de départ de la moyenne des déductions du jury E

4.11 Aides mémoires du code GAM

Code F.S.G.T. d'après code F.I.G. 2017



SOL

DIFFICULTES ET CONNEXION

Cadets, juniors et seniors : Addition des 9 éléments les plus élevés plus la sortie

Minimes : Addition des 7 éléments les plus élevés plus la sortie

Benjamins : Addition des 5 éléments les plus élevés plus la sortie

Les répétitions ne sont pas autorisées, quelle que soit la catégorie. Les éléments répétés ne sont comptabilisés dans aucun secteur. Un élément non comptabilisé pour des raisons techniques (chute, etc....) n'est pris en compte dans aucun secteur.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

Point de connexion :

+ 0,10 point	(D ou E ou F ou G)+(A ou B ou C) ; (A ou B ou C) + (D ou E ou F ou G)
+ 0,20 point	(D ou E ou F ou G) + (D ou E ou F ou G)

EXECUTION : déduction des fautes techniques et de tenues

Déduction maximum autorisée : la note de départ dans ce secteur

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

EXIGENCES SPECIFIQUES : Maximum 1.50 points, addition des 3 exigences.

Le gymnaste doit présenter un élément de chaque groupe de structure (quelque soit la catégorie), présenté ci-dessous (groupes de structure FIG). Pour le groupe des sorties le gymnaste doit exécuter un élément du II ou III. Le gymnaste devra faire un autre élément du

groupe dans son mouvement que celui qu'il a fait en sortie afin de pouvoir comptabiliser ce groupe.

Pour la sortie, adaptation :

Pour les benjamins : A = 0,30 pts ; B = 0.50 pts

Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts

A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

GROUPES DE STRUCTURE

I – Eléments non acrobatiques
II – Parties acrobatiques en avant (saltos et renversements) et éléments de roule (sans salto)
III – Parties acrobatiques en arrière.(saltos et renversements) et saltos en arrière avec demi-tour

La sortie ne doit pas faire partie du groupe 1

DEDUCTIONS SPECIFIQUES AU SOL

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Hauteur insuffisant lors des sauts	+	+	
Souplesse insuffisante dans les éléments statiques	+	+	
Non utilisation de toute la surface (CJS)		Moins des 4 coins	
Eléments avec roulé en avant sans réception sur les mains (Pour les séniors)		Contact avec l'arrière des mains.	Sans réception sur les mains
Station de plus de 2 sec. avant un élément ou série acrobatique	+		
Réception passagère non maîtrisée dans les transitions	+	+	+ Chute 1.00
Pas ou transitions pour arriver au coin	+		
Plus de deux éléments avec un roulé ou en Réception à l'appui couché facial		+	

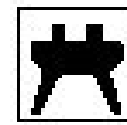
JURY D AU SOL

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Exercice dépassant 70s.	≤ 2 sec.	> 2 - 5 sec.	> 5 sec.
Sortie non acrobatique ou non réglementaire (roulés)	Non reconnaissance par le jury D		
Réception d'une main ou d'un pied à l'extérieur De la ligne de démarcation	+		
Touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur des lignes de démarcation.		+	
Eléments commencés à l'extérieur des lignes de démarcation	Sans valeur		

Autres règles :

- Éléments acrobatiques en B et supérieurs arrivés en roulant interdit pour toutes les catégories sauf Séniors.

Autres règles : se reporter au code FIG 2017



ARCONS

DIFFICULTES

Cadets, juniors et seniors : Addition des 9 éléments les plus élevés plus la sortie

Minimes : Addition des 7 éléments les plus élevés plus la sortie

Benjamins : Addition des 5 éléments les plus élevés plus la sortie

Les répétitions ne sont pas autorisées, quelle que soit la catégorie. Les éléments répétés ne sont comptabilisés dans aucun secteur. Un élément non comptabilisé pour des raisons techniques (chute, etc...) n'a pris en compte dans aucun secteur.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

Pas de points de connexion

EXECUTION : déduction des fautes techniques et de tenues.

Déduction maximum autorisée : la note de départ dans ce secteur

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

EXIGENCES SPECIFIQUES : Maximum 2,00 points, addition des 4 exigences.

Le gymnaste doit inclure dans son exercice au moins un élément (A minimum) de chacun des quatre groupes d'éléments. Valeur : 0,50 pt x 5 = 2,50 points.

Pour la sortie, adaptation du groupe V :

Pour les benjamins : A = 0,30 pts ; B = 0,50 pts

Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts

A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

GROUPES DE STRUCTURE

I – Elans d'une jambe et ciseaux
II – Cercles des jambes serrées et écartées avec ou sans pivots et appui renversés, passés dorsaux, russes faciaux, flop et éléments combinés
III – Transports inclus Krolls, Tong fei, Wu Guoniangen, Roth et transport avec pivot.

DEDUCTIONS SPECIFIQUES AU CHEVAL D'ARCONS**Jury D**

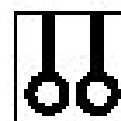
Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Non utilisation des trois parties du cheval		+	
Jury E			
Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Amplitude insuffisante dans les ciseaux et élans d'une jambe	+	+	
Appui renversé avec engagement de force visible ou flexion des bras	+	+	+
Pause ou arrêt à l'appui renversé	+	+	+
Cercles avec flexion des hanches	+	+	
Amplitude insuffisante dans les cercles des jambes serrées ou écartées. Chaque élément	+		
Jambes fléchis ou écartées dans les éléments	+	+	+
Déviations dans les cercles et les transports en Appui transversal	>15°- 30°	>30°- 45°	déviations >45° non reconnues
Ciseaux à l'appui renversé avec flexion des hanches (pieds)	+	+	+ Non reconnu.
Réception oblique, par rapport à l'axe longitudinal du cheval, face à l'extérieure	+ déviations >45°	+ déviations >90	
Ciseaux à l'A.T.R., sans coller les jambes.	+	+	
Balancement latéral des jambes sans aucun élément avant le commencement de l'exercice.		+	
Manque d'équilibre à l'ATR lors des sorties, tours incomplets qui conduisent le gymnaste à une réception face au cheval d'arçons	+	+	
Abaissement des jambes pendant les éléments à l'ATR (depuis la position de référence)	0 - 15°	16° - 30°	31° - 45° >45° Pas reconnues

AMENAGEMENTS PARTICULIERS AU CHEVAL D'ARCONS

- Les benjamins et les minimes peuvent utiliser un tremplin pour sauter à l'appui.
- Pas de pénalisation aux arçons pour sorties effectuées < à 30° pour toutes les catégories.

- Les transports latéraux ne seront comptabilisés qu'une fois que le transport 1/3 à été totalement réalisé et se terminant en appui latéral.

Autres règles : se reporter au code FIG 2017



ANNEAUX

DIFFICULTES ET BONIFICATIONS

Cadets, juniors et seniors : Addition des 9 éléments les plus élevés plus la sortie

Minimes : Addition des 7 éléments les plus élevés plus la sortie

Benjamins : Addition des 5 éléments les plus élevés plus la sortie

Les répétitions ne sont pas autorisées, quelle que soit la catégorie. Les éléments répétés ne sont comptabilisés dans aucun secteur. Un élément non comptabilisé pour des raisons techniques (chute, etc...) n'ai pris en compte dans aucun secteur.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

Pas de points de connexion

EXECUTION : déduction des fautes techniques et de tenues

Déduction maximum autorisée : la note de départ dans ce secteur

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

EXIGENCES SPECIFIQUES : Maximum 2,00 points, addition des 4 exigences.

Le gymnaste doit inclure dans son exercice au moins un élément (A minimum) de chacun des quatre groupes d'éléments. Valeur : 0,50 pt x 4 = 2,00 points.

Pour la sortie, adaptation du groupe IV :

Pour les benjamins : A = 0,30 pts ; B = 0.50 pts
 Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts
 A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

GROUPES DE STRUCTURE

I – Bascules et éléments d'élan, élan pour ou à l'appui renversé. (2s.)
II – Eléments de force et de maintien (2 s)
III – Elans menant à un élément de maintien en force (2 s.)
IV – Sorties

DEDUCTIONS SPECIFIQUES AUX ANNEAUX

Jury D

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Élan a l'appui renversé requis.		+	
Plus de 2 éléments Gucozohy ou 2 éléments Li Ning.	+ et non reconnaissance par le jury D		

Jury E

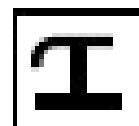
Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Pré balancement avant le début de l'exercice		+	
L'entraîneur donne un élan préliminaire au gymnaste	+		
Abaissement en arrière.		+	
Croisement des câbles pendant un élément		+	
Élément de maintien non codifié tenu pendant 2 s. ou plus	Par éléments		
Fautes de composition.		+	
Jambes écartées ou fautes de tenue lorsque le Gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Prises incorrectes pendant les maintiens de force (chaque fois)	+		
Flexion des bras pendant les élans menant à un maintien en force ou pour réaliser une position de maintien	+	+	+
Toucher les câbles ou les courroies avec les bras, les pieds ou le corps		+	
S'appuyer ou balancer avec les pieds ou les jambes sur les câbles			+ Non reconn.

Chute depuis l'appui renversé			+ Non reconn.
Balancement excessif des câbles	+ Par élément		
Faute d'angle lors d'un maintien de force précédent une élévation à un autre élément de force (s'applique également aux 2 ^{ème} élément)	+	+	

AMENAGEMENTS PARTICULIERS AUX ANNEAUX

- L'entraîneur est autorisé à monter le gymnaste jusqu'à l'appui et ceci sans pénalisation, cet élément n'est pris en compte dans aucun secteur de jugement.
- Le gymnaste peut exécuter deux fois le même élément de maintien en force à condition que cet élément soit amené d'une façon différente (ex. croix, établissement arrière à la croix)
- Le gymnaste ne peut exécuter une même position finale de maintien en force que deux fois au maximum, quelle que soit la façon utilisée pour y arrivé.
- Tous les éléments de maintiens doivent être tenus au moins deux secondes. Le jury D n'en reconnaît ni la difficulté ni le groupe d'élément s'ils ne sont pas "marqués"
- Tous les éléments de montée et d'élévation en force doivent suivre un élément de maintien et se terminer par un maintien de 2 secondes. Ils ne sont reconnus que si la partie de maintien précédente à été reconnue et si la position finale est "marqué".
- Les éléments avec croisement de câbles sont interdits.
- Concernant les balancés avants et arrières (FSGT 1), ils doivent être réalisés **les pieds à hauteur des anneaux** pour les Benjamins et les Minimes. Pour les cadets, juniors et seniors, **le bassin doit être au niveau des anneaux**. Dans le cas où les balancés sont en dessous des exigences, ils sont pénalisés de 0,30 point.

Autres règles : se reporter au code FIG 2013v2



SAUT

Pour les benjamins il est autorisé de placer un tremplin avant le trampoline.

Pour les **benjamins**, 4 sauts au choix (et quatre moyens d'impulsion, hauteur de la table : mini 1,25m; maxi 1,35m) :

Saut	Note difficulté	Note exécution	Note de départ
Lune avec 1 tremplin	1.60	10,00	11,60
Lune avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.60	9.50	11.10
Lune avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 tremplin	1.60	10.00	11.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 2 tremplins trampo-tramp	1.60	9.50	11.10
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.00
Lune avec 1/2 tour avec 1 tremplin	1.80	10.00	11.80
Lune avec 1/2 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.80	9,50	11.30

Lune avec 1/2 tour avec 1 trampoline	1.80	9.00	10.80
Lune avec 1/1 tour avec 1 tremplin	2.00	10.00	12.00
Lune avec 1/1 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	2.00	9.50	11.50
Lune avec 1/1 tour avec 1 trampoline	2.00	9.00	11.00

Pour les **minimes**, il y a 5 sauts au choix (et quatre moyens d'impulsion) :
Hauteur de la table 1.35m

Saut	Note difficulté	Note exécution	Note de départ
Lune avec 1 tremplin	1.60	10,00	11.60
Lune avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.60	9,50	11,10
Lune avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 tremplin	1.60	10,00	11.60
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 2 tremplins trampo-tramp	1.60	9,50	11.10
Renversement latéral avec ¼ de tour avec 1 trampoline	1.60	9.00	10.60
Lune avec 1/2 tour avec 1 tremplin	1.80	10,00	11.80
Lune avec 1/2 tour avec 2 tremplins/ trampo-tramp	1.80	9,50	11.30
Lune avec 1/2 tour avec 1 trampoline	1.80	9.00	10.80
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	10,00	12.00
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	9,50	11.50
Lune avec 1/1 avec 1 tremplin	2.00	9.00	11.00
Tsukahara groupé avec 1 tremplin	2.20	10,00	12.20
Tsukahara groupé avec 2 tremplins/ trampo-tramp	2.20	9,50	11.70
Tsukahara groupé avec 1 trampoline	2.20	9.00	11.20

Les cadets, juniors et seniors choisissent leur saut dans le code FIG.

Hauteur de la table de saut 1,35 m Deux sauts identiques ou différents sont réalisés par le gymnaste. Seul le meilleur des deux sauts est pris en compte pour la note finale. Les benjamins sont autorisés à placer un tremplin avant le trampoline.

Possibilité de rajouter un tapis supplémentaire de 10 cm en réception.

AMENAGEMENT DE L'ENGIN D'IMPULSION

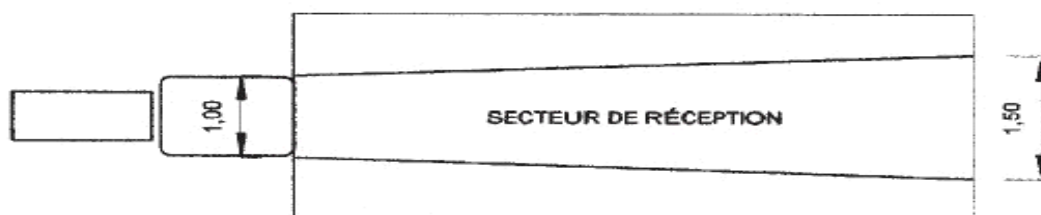
Engin d'impulsion	Déductions sur la note
mini-trampoline	moins 1 point
2 tremplins de 22 cm chacun trampo- tramp	moins 0,50 point
1 tremplin de 22 cm	pas de déduction

Pas de course d'élan supplémentaire autorisée pour toutes les catégories.

FAUTES SPECIFIQUES DU SAUT DE CHEVAL

8. Règles relatives à la réception :

- a) La réception doit se faire avec les deux pieds dans un secteur marqué par des lignes gauche et droite par rapport à l'axe central de la table de saut, comme suit..



Ces lignes doivent être clairement marquées sur le tapis de réception. Il est permis de se poser sur la ligne sans la dépasser.

Le tapis sur lequel se trouvent les lignes de marquage pour l'alignement doit être solidement fixé de façon à empêcher tout déplacement pendant la compétition.

- b) Le gymnaste doit compléter les rotations longitudinales de son saut avant la réception. Le jury E applique la déduction prévue si la rotation est incomplète ; si la déviation est égale ou supérieure à 90° , le jury D ne reconnaît pas le saut annoncé et reconnaît un saut de valeur inférieure.

JURY D AU SAUT

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Réception ou touche d'une main ou d'un pied à l'extérieur du secteur de réception	0.10 de la note de départ		
Touche des mains, pieds, pied et main ou autre partie du corps à l'extérieur du secteur de réception	0.30 de la note de départ		
Réception d'un élément totalement à l'extérieur du secteur de réception	0.30 de la note de départ		
Plus de 25m d'élan	0.50 de la note de départ		
Saut non réglementaire	Note 0.0 pour le saut		
Non utilisation du tapis de protection autour du tremplin pour les sauts à partir de la rondade	Note 0.0 pour le saut		

DEDUCTIONS DU JURY E

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Fautes d'exécution dans la première phase d'envol	+	+	+
Fautes techniques dans la première phase d'envol	+	+	+
Déviation par rapport à la verticale à l'appui renv.	+	+	+
Fautes d'exécution dans la deuxième phase d'envol	+	+	+
Fautes techniques dans la deuxième phase d'envol	+	+	+
Hauteur insuffisante, pas d'élévation nette du corps	+	+	+

Extension insuffisante avant la réception	+	+	
---	---	---	--



BARRES PARALLELES

DIFFICULTES

Cadets, juniors et seniors : Addition des 9 éléments les plus élevés plus la sortie

Minimes : Addition des 7 éléments les plus élevés plus la sortie

Benjamins : Addition des 5 éléments les plus élevés plus la sortie

Les répétitions ne sont pas autorisées, quelle que soit la catégorie. Les éléments répétés ne sont comptabilisés dans aucun secteur. Un élément non comptabilisé pour des raisons techniques (chute, etc.) n'est pris en compte dans aucun secteur.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

Pas de points de connexion

EXECUTION : déduction des fautes techniques et de tenues.

Déduction maximum autorisée : la note de départ dans ce secteur

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

EXIGENCES SPECIFIQUES : Maximum 2,00 points, addition des 4 exigences.

Le gymnaste doit inclure dans son exercice au moins un élément (A minimum) de chacun des quatre groupes d'éléments. Valeur : 0,50 pt x 5 = 2,50 points.

Pour la sortie, adaptation du groupe IV :

Pour les benjamins : A = 0,50 pts

Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts

A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

GROUPES DE STRUCTURE

I – Éléments en appui ou par l'appui sur les 2 barres

II – Eléments qui commence à la suspension brachiale
III – . Eléments d'élan par la suspension sur 1 ou 2 barres et établissement avant en tournant en arrière
IV – Sorties

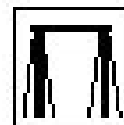
FAUTES SPECIFIQUES AUX BARRES PARALLELES

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Entrée avec appel d'une jambe		+	
Abaissement en arrière.		+	
Appui renversé sur 1 ou 2 barres non maîtrisé	+		
Dans éléments type Chiarlo, écart excessif entre les mains et / ou déviation du corps (chaque fois) .	+	+	+
Pré-élément.			+
Marcher ou ajustements des prises à l'appui renversé. .	+		
Manque d'extension à l'horizontal de la reprise après saltos.	+	+	
Manque de contrôle avant la reprise après saltos		+	+
Dépassement du temps officiel d'échauffement (50'')	+ 0.30 de la note finale (Juge D1) pour la compétition individuelle ou 1.00 de la note de l'équipe pour la compétition d'équipes		

AMENAGEMENTS PARTICULIERS AUX BARRES PARALLELES

- Pour tous les gymnastes, il est possible de régler les barres à la hauteur minimum (en fonction des barres), jusqu'à la hauteur mentionnée dans le règlement F.I.G. (2,00 m à partir du sol).
- Les éléments par le balancé (balancés en appui, balancés brachiaux, avant et arrière, bal. ½ tour...) doivent être réalisés à l'horizontal. Une tolérance de 15° est autorisée pour la catégorie benjamin pour la comptabilisation du balancé, sans pénalisation. Dans le cas où ces éléments sont en dessous des exigences, ils sont pénalisés comme élan intermédiaires (-0.30 pour un demi-élan et -0.50 pour un élan complet) et non comme non reconnaissance par les jurys D et E.

Autres règles : se reporter au code FIG 2017



BARRE FIXE

DIFFICULTES

Cadets, juniors et seniors : Addition des 9 éléments les plus élevés plus la sortie

Minimes : Addition des 7 éléments les plus élevés plus la sortie

Benjamins : Addition des 5 éléments les plus élevés plus la sortie

Les répétitions ne sont pas autorisées, quelle que soit la catégorie. Les éléments répétés ne sont comptabilisés dans aucun secteur. Un élément non comptabilisé pour des raisons techniques (chute, etc.) n'est pris en compte dans aucun secteur.

	FSGT	A	B	C	D	E	F	G
Valeur pour toutes les catégories	0	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70

Connexion : Voir code FIG 2017.

EXECUTION : déduction des fautes techniques et de tenues

Déduction maximum autorisée : la note de départ dans ce secteur

Le tableau ci-dessous récapitule les notes de départ du secteur exécution en fonction de la catégorie du gymnaste et du nombre d'éléments effectués :

Nombre d'éléments	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
BENJAMIN					10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00
MINIME			10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	3,00	2,00
CADET, JUNIOR, SENIOR	10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	5,00	4,00	4,00	2,00	2,00

EXIGENCES SPECIFIQUES : Maximum 2,00 points, addition des 4 exigences.

Le gymnaste doit inclure dans son exercice au moins un élément (A minimum) de chacun des quatre groupes d'éléments. Valeur : 0,50 pt x 5 = 2,50 points.

Pour la sortie, adaptation du groupe IV :

Pour les benjamins : A = 0,50 pts

Pour les minimes : A = 0,30 pts ; B et au-delà = 0,50 pts

A partir de cadet : A = 0,10 pts ; B = 0,30 pts ; C et au-delà = 0,50 pts

GROUPES DE STRUCTURE

I – Longs élans en suspension avec ou sans rotations
II – Eléments volants

III – Eléments près de la barre et adler
IV – Sorties

Rappel pour les déviations dans les élans :

- Les déviations dans les élans qui passent par l'équilibre, y compris avec tours :
 - 0° – 15° = Pas de déduction
 - 16° - 30° = - 0.10
 - 31° - 45° = - 0.30
 - > 45° = - 0.50 et non reconnaissance (par le jury D)
- Les éléments qui finissent en prise mixtes ou prises cubital sont sujets aux pénalisations suivantes :
 - 0° - 30° = Pas de déduction
 - 31° - 45° = - 0.10
 - 46° - 90° = - 0.30
 - > 90° = - 0.50 et non reconnaissance (par le jury D)

FAUTES SPECIFIQUES A LA BARRE FIXE

Jury D

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Plus de 2 passages sous la verticale avec un bras		+ et non reconnaissance par le jury D	
Plus de 2 élans circulaires Adler		+ et non reconnaissance par le jury D	

Jury E

Faute	Petite 0.10	Moyenne 0.30	Grossière 0.50
Jambes écartées ou fautes de tenue lorsque le gymnaste saute ou est soulevé à la suspension		+	
Manque d'élан ou arrêt à l'appui renversé ou dans une autre position	+	+	
Manque d'amplitude lors des éléments volants	+	+	
Déviatiон par rapport au plan du mouvement	≤ 15°	≥ 15°	
Abaissement en arrière		+	
Eléments non réglementaire exécutés avec les pieds sur la barre ou à partir de cette position		+	
Bras fléchis à la reprise après des éléments volants	+	+	

Genoux fléchis lors des actions de préparation	+	+	
	Chaque fois	Chaque fois	
Eléments qui ne continuent pas dans la direction voulue (réalisé après l'élément) L'élément vu peut recevoir une valeur			+
Tous les éléments volants avec salto sur la barre sans grand tour après		+	

AMENAGEMENTS PARTICULIERS A LA BARRE FIXE

- Les éléments par le balancé (bal. avant et arrière, bal. ½ tour...) doivent être réalisés à l'horizontal. Dans le cas où ces éléments sont en dessous des exigences, ils sont pénalisés comme élan intermédiaires (-0.30 pour un demi-élan et -0.50 pour un élan complet) et non comme non reconnaissance par les jurys D et E.
- Pour les benjamins, la pénalisation pour les éléments par le balancé sont pénalisés comme suit :

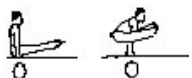
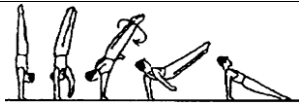
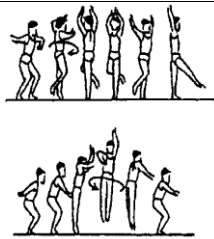
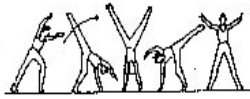
Balancé à l'horizontal	Pas de pénalité
Balancé entre l'horizontal et 15°	-0.10 p
Balancé entre 16° et 30°	-0.30 p
Balancé entre 31° et 45°	-0.50 p
Balancé <45°	Pénalisation comme ½ élan ou élan intermédiaire (0.3/0.5).
- Précisions concernant la prise d'élan, bascule : Pas de pénalisation pour le demi-élan intermédiaire. Le jury D comptabilisera ces éléments en FSGT 1 pour la prise d'élan et en A FIG pour la bascule.

Autres règles : se reporter au code FIG 2013 v2.



SOL

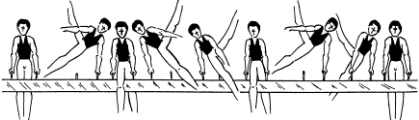
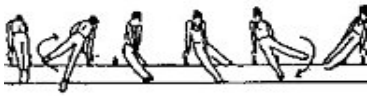
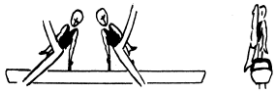
Liste des difficultés FSGT

FSGT	FSGT
 appui renversé sur la tête et les mains ou appui renversé sur les avants bras	 s'établir à l'appui renversé bras fléchi corps cassé tenu 2s
 équerre jambes serrées ou écartées	 Healy à l'appui couché
 écrasement facial	 roulade arrière à l'atr passé
 1/2 tour ou 1 tour sur une jambe (également sauté)	 1 1/2 tour ou 2 tours (également sauté)
 saut écarté ou carpé ou saut avec ciseau des jambes	 appui couché s'élève à l'atr passager
 Rondade	 roue



ARCONS

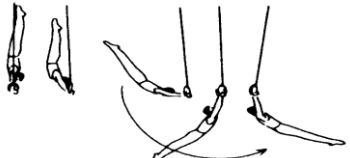
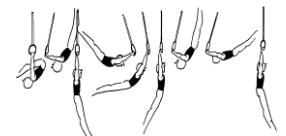
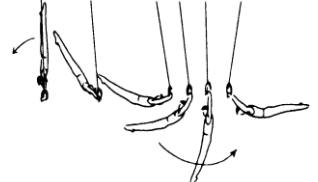
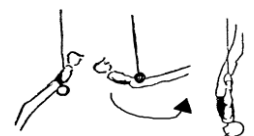
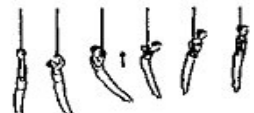
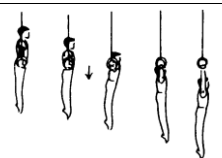
Liste des difficultés FSQT

	  engagé – dé engagé dans le même élan
 dé engagé une jambe de l'appui dorsal	 Suisse simple (retour à l'appui facial obligatoire)
 balancé facial	 Faux ciseau avant
 balancé dorsal	 Faux ciseau arrière
 transport en appui cavalier (d'une extrémité vers les poignées ou inversement, également sur une poignée)	Demi cercle et dé engagé une jambe
 Sortie le faux ciseau arrière. Reprise main sur l'arçon.	 <i>Sortie par demi couronné</i> Sortie transport latéral ¼ t. Reprise main sur l'arçon
 Sortie cercle ¼ t. Reprise main sur l'arçon	Sortie stockli inversé + costal allemande.



ANNEAUX

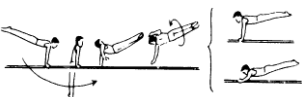
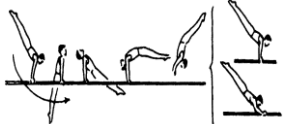
Liste des difficultés FSGT

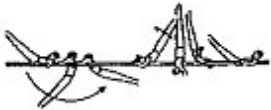
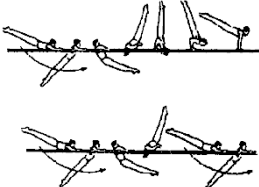
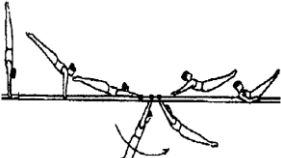
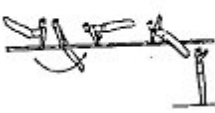
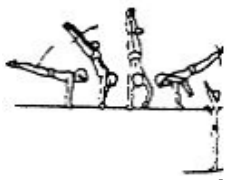
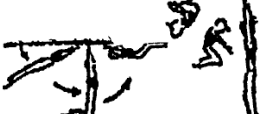
 établissement à la suspension mi- renversée ou renversée	 de l'appui renversé : élaner en suspension en avant
 prise d'élan balancé arrière, balancé avant	 de l'appui renversé : élaner en suspension en arrière
 de l'appui descendre à la suspension renversée en tournant en arrière	 établissement de force bras fléchis à l'appui (simultanée)
 de l'appui, descente contrôlée à la suspension en tournant en avant	 placement du dos bras fléchis maintenu 2 secondes
 appui tendu tenu 2 secondes	 de l'appui : s'abaisser en passant par la croix à la suspension
sortie en salto avant ou arrière corps groupé	De la suspension renversée descendre lentement par la planche avant à la suspension



BARRES PARALLELES

Liste des difficultés FSGT

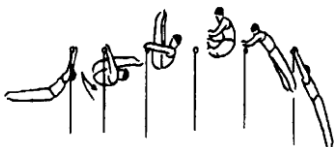
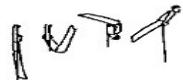
 De l'élan roulé en avant sur les barres à la position brachiale.	 Demi-tour avant à l'appui ou à la suspension brachiale.
 De l'appui passer 1 jambe d'arrière en avant, sous la main.	 Salto arrière à l'appui ou à la suspension brachiale.
 De l'appui renversé salto avant à la suspension brachiale ou de l'élan salto avant à la suspension brachiale.	 Demi-tour en arrière à la suspension brachiale.
 De la station faciale transversale : sauter en avant les jambes écartées sous les prises à l'appui.	 De l'appui, renversement en arrière sur les épaules et bascule dorsale.
 Balancé avant et arrière à l'appui brachiale	 Balancé arrière et avant (ou inversement).

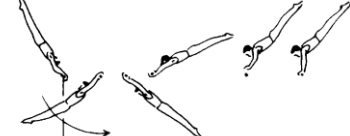
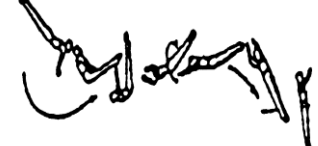
	
 Rouler en avant sur les épaules	 Rouler en arrière à l'appui ou à la suspension brachiale.
 Etablissement arrière à l'appui (grand élan)	 Bascule d'élan à l'appui sur une barre.
 Balancés avant et arrière à la suspension.	 Bascule fixe à la suspension brachiale
 Bascule fixe à l'appui	 Bascule de fond à la suspension brachiale
 Bascule d'élan arrière à la suspension brachiale.	 Moy à l'appui brachial
 Bascule et coupé écart pour reprendre à la Suspension	 De la station, bascule progression pour s'élancer à la suspension brachiale
 Toute sortie au balancé arrière ou avant (également avec demi tour extérieur ou intérieur).	 Toute sortie par l'atr passager (également avec ¼ ou ½ tour – drapeau)
 Toute sortie latérale en salto arrière ou avant corps groupé.	 Salto arrière groupé par la suspension en bout de barre.



BARRE FIXE

Liste des difficultés FSGT

 Balancé avant et arrière (ou inversement)	 Balancé avant demi-tour prise mixte (changer l'autre main au balancer arrière) ou demi-tour des deux mains
 De l'appui, élaner en suspension	 Elan en avant et passé écarté en arrière à la suspension.
 Etablissement en arrière à l'appui (grand élan) 1	 Etablissement en arrière à l'appui : * en posant les pieds, jambes <u>écartées ou serrées</u> sur la barre, ou * en passant les jambes écartées (Stadler) ou * en passant les jambes serrées et tendues entre les prises.
 S'élever en force à l'appui en tournant en arrière.	 Tour d'appui arrière.
 De l'appui, tourné en arrière pour s'élancer à la suspension.	 Tour d'appui avant.
 De l'appui, tourné en arrière pour s'élancer à la suspension avec demi-tour.	 Elan par dessous du pied main ou de l'écart «stadler»

	
 Elan circulaire en arrière carpé ou écarté et/ou dégager à l'atr passager (pieds sur la barre).	 Elan circulaire en avant carpé ou écarté et/ou dégager à l'atr passager (pieds sur la barre)
 Grande culbute	 Elan par dessous du pied main ou de l'écart « stalder » avec demi-tour.
 De l'appui renversé sauter en prise cubitales	 Etablissement arrière en prises cubitales et changement sauté en prise dorsale (sous 45°)
 Toute sortie filée et/ou avec demi-tour	Toute sortie filée ou pieds main avec salto avant et/ou avec demi-tour.

ENGAGEMENTS GAM EQUIPE

LA DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS EST FIXÉE À 21 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club,
nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

OU

F.S.G.T.

Secteur COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ

A l'attention de Graziella TRENTIN

**14-16, rue Scandicci
93508 PANTIN CEDEX**

Zone	Club	Nom Responsable	Coordonnées du responsable
	Courriel du responsable : _____ @ _____		

EQUIPE & DIVISION :			
	Nom Prénom	Année Naissance	Numéro Licence
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Nom du juge	Numéro Licence	Qualification

Somme due : 50 euros

Adresser une copie au responsable de la discipline

Nicolas Bureau

7, rue de samoëns

92 160 Antony

nico.buroskovic@gmail.com

ENGAGEMENTS GAM
INDIVIDUEL

**CONCOURS
GENERAL**

**LA DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS EST FIXÉE À
21 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION**

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

graziella.trentin@fsgt.org Tel : 01 49 42 23 32	FSGT COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM A l'attention de Graziella TRENTIN 14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX
--	---

F.S.G.T.

Zone	Club	Nom Responsable	Coordonnées du responsable
Courriel du responsable : _____ @ _____			

	Nom Prénom	Année Naissance	Catégorie B-M-C-J-S	Numéro Licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Nom du juge	Numéro Licence	Qualification

Nombre de gymnastes engagés	Montant engagement	Somme due
	x 25 euros	

Adresser une copie au responsable de la discipline

Nicolas Bureau 7, rue de samoëns 92 160 Antony nico.buroskovic@gmail.com
--

<u>ENGAGEMENTS GAM</u> <u>INDIVIDUEL</u>	CONCOURS PAR ENGIN
---	---------------------------

**LA DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS EST FIXÉE À
21 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION**

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

graziella.trentin@fsgt.org Tel : 01 49 42 23 32	FSGT COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM A l'attention de Graziella TRENTIN 14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX
---	---

Zone	Club	Nom Responsable	Coordonnées du responsable							
			Courriel du responsable : _____ @ _____							
	Nom Prénom	Année	Catég. C-J-S	N° Licence	GAM 1 à 3 Engins					
					Sol	Arçons	Anneaux	Saut	Parallèles	Fixe

Nom du juge	Numéro Licence	Qualification

Nombre de gymnastes engagés	Montant engagement	Somme due
	x 25 euros	

Adresser une copie au responsable de la discipline

Nicolas Bureau
 7, rue de samoëns
 92 160 Antony
nico.buroskovic@gmail.com

FORFAITS GAM

LA DATE LIMITE DES FORFAITS EST FIXÉE À 21 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

Mail : graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

ou

F.S.G.T.

COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM

A l'attention de Graziella TRENTIN

14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX

Zone	Club	Nom Responsable	Coordonnées du responsable
	Courriel du responsable : _____ @ _____		

Compétition Concernée	Date & Lieu
Nom-Prénom ou Equipe	

Fait le :

Responsable de club :

Signature :

Adresser une copie au responsable de la discipline

GAM Nicolas Bureau 7, rue de samoëns 92 160 Antony nico.buroskovic@gmail.com
--

Les forfaits pour raisons médicales doivent être accompagnés d'un certificat médical (jusqu'à la veille de la compétition).

ENGAGEMENTS JUGES

LA DATE LIMITE DES REPONSES EST FIXÉE À 21 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement au responsable des juges de la discipline** :

A définir

Zone	Club	Nom Responsable	Coordonnées du responsable
	Courriel du responsable : _____ @_____		

Nom Prénom du ou des juge(s)	Téléphone	Recyclé le... par ...	Niveau de juge FSGT	Niveau de juge FFG